

# En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 9 / N° 12 / 12 septembre 2023



## Lancement du programme Ma famille, ma communauté à Rivière-du-Loup

Le ministre responsable des Services sociaux, M. Lionel Carmant, et la députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Mme Amélie Dionne, ont participé le 31 août dernier au lancement du programme Ma famille, ma communauté (MFMC) à Rivière-du-Loup. Il s'agit de la 14<sup>e</sup> communauté à mettre en place le programme, et la première au Bas-Saint-Laurent. Il vise à éviter le placement d'un enfant ou d'un adolescent dans une ressource d'hébergement ou à en réduire les conséquences lorsque cela est inévitable.

Comme stipulé dans les recommandations de la Commission spéciale sur les

droits des enfants et la protection de la jeunesse (commission Laurent), les communautés ont un rôle important à jouer pour ce qui est de la protection de nos enfants. En effet, la protection de nos enfants, c'est l'affaire de tous : le voisin, l'enseignante, le brigadier, la policière, la cousine. C'est en créant autour des familles un filet social protecteur que nos enfants vivront en sécurité et qu'ils pourront bien se développer.

Bien que le maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu familial soit privilégié, il arrive qu'un placement soit envisagé. Le programme MFMC vise la concertation et

la mobilisation de toutes les ressources de la communauté (jeunesse et adulte) afin de permettre aux familles vulnérables d'être accompagnées adéquatement dans leur milieu lors de ce processus.

Le déploiement de ce programme constitue aussi une réponse à l'amélioration de l'accès aux services de proximité en permettant aux partenaires engagés dans le programme d'anticiper chez les enfants et les adolescents les besoins susceptibles de nécessiter des soins et des services.

Bien que le programme soit coordonné par le CISSS du Bas-Saint-Laurent, il appartient à la communauté et sous-tend la mobilisation de partenaires pour renforcer le tissu social autour des enfants vivant une situation avec risque de placement, de déplacement ou lors d'une réunification familiale.

Pour plus d'information sur le programme, visitez la page [Ma famille, ma communauté](#).

Source : [Cabinet du ministre responsable des Services sociaux](#)

## Déploiement des points de services locaux (vaccination, dépistage, prélèvements)

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, a fait l'annonce le 8 août dernier du déploiement de points de service locaux afin de regrouper les services de vaccination, de dépistage et de prélèvements. Le déploiement de ces points de service locaux relève de la Direction Optilab et permettra d'offrir à la population une plus grande accessibilité. Le personnel qui y travaillera sera majoritairement composé de personnel temporaire (professionnels retraités, étudiants).

De nouveaux services seront graduellement intégrés tels que :

- La vaccination pour les différents vaccins prévus par le Programme québécois d'immunisation;
- Les prélèvements de sang, de selles et d'urine;
- La détection du streptocoque groupe A.

Pour le moment, **des services de base y sont actuellement offerts** :

- La vaccination contre la COVID-19, l'influenza (pendant la campagne automnale) et le zona (pour la clientèle ciblée 80 ans et plus);
- Le dépistage ou la détection de la COVID-19 et de l'influenza;
- La distribution de tests rapides (sans rendez-vous);
- La vaccination mobile, notamment dans les milieux de vie.

Soyez assuré que nous diffuserons des informations supplémentaires concernant l'organisation de nos points de service locaux au cours des prochaines semaines.

## Déploiement des aiguilles sécuritaires

Comme vous le savez, le CISSS du Bas-Saint-Laurent a la volonté de prendre les mesures nécessaires pour protéger et assurer la sécurité et l'intégrité physique de ses travailleurs.

Comme recommandé par la CNESST et l'ASSTSAS, et sur l'avis du comité de travail interne, nous souhaitons donc vous informer que l'utilisation des aiguilles sécuritaires sera dorénavant obligatoire dans toutes les installations du CISSS, dans le but de diminuer les blessures par piqûres d'aiguille chez le personnel soignant et ainsi réduire de 40 % le nombre de déclarations d'incidents et d'accidents.

Un calendrier en quatre phases facilitera la transition et l'intégration du changement.

**Phase 1 :** Aiguilles hypodermiques | 11 au 22 septembre 2023

**Phase 2 :** Aiguilles d'insuline | 2 au 13 octobre 2023



**Phase 3 :** Micro-perfuseurs | 23 octobre au 3 novembre / inclusion Rimouski

**Phase 4 :** Cathéters intraveineux | novembre-décembre 2023 / janvier-février 2024

Pour connaître en détail la portée du déploiement (inclusions/exclusions) ainsi que les moyens et ressources qui seront déployés, [veuillez consulter la fiche de projet majeur](#), disponible sur l'intranet dans la section Projets majeurs.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration dans l'application et la pérennité de ces changements visant à assurer la sécurité de tout le personnel!

## Journée scientifique en oncologie 20 octobre 2023

Nous désirons vous rappeler que vous avez jusqu'au 16 octobre, 16 h, pour vous inscrire à la 17<sup>e</sup> édition de la Journée scientifique en oncologie qui se déroulera le 20 octobre prochain sous le thème « Tumeurs hématologiques ». L'événement aura lieu en présence à l'Hôtel Rimouski (100 inscriptions maximum) et en webdiffusion.

Notez également que la date limite pour une mise en candidature pour le Prix Dr Georges Levesque est fixée au 6 octobre, 16 h. Si vous connaissez une personne, un groupe ou un organisme

ayant fait preuve d'initiative et de créativité dans la réalisation de projets tangibles ou de démarches concrètes qui ont des impacts directs auprès des personnes touchées par le cancer, n'hésitez pas à déposer leur candidature.

Vous pouvez consulter le programme, procéder à votre inscription et obtenir le formulaire de mise en candidature pour le Prix Dr Georges Levesque ou toute autre information à l'adresse suivante : [journeeoncologie.com](http://journeeoncologie.com).

## Mieux connaître la réalité des personnes proches aidantes LGBTQ+

### L'approche aidance

Bas-Saint-Laurent vous propose de participer à une formation-conférence offerte gratuitement par la Fondation Émergence qui vous permettra de mieux connaître la réalité des personnes proches aidantes LGBTQ+.

Par ailleurs, même si cette activité s'adresse à toute la population, elle pourrait vous intéresser à titre professionnel. Dans ce cas, assurez-vous d'avoir l'autorisation de votre supérieur pour y participer.

### Déroulement de l'événement :

- Introduction aux composantes de la diversité sexuelle et de genre;
- Présentation des enjeux de la proche aidance chez les personnes LGBTQ+;
- Présentation des bonnes pratiques à adopter pour mieux répondre aux besoins des personnes proches aidantes LGBTQ+;
- Témoignage d'une personne LGBTQ+.



Voici les endroits où aura lieu cet événement gratuit et ouvert à tous au Bas-Saint-Laurent :

- [À Rivière-du-Loup, à la Maison de la culture](#) : le 20 septembre 2023 de 13 h 30 à 15 h 30
- [À Rimouski, au Centre communautaire Nazareth](#) : le 21 septembre 2023 de 9 h 30 à 11 h 30

À noter que l'inscription est obligatoire. Vous pouvez cliquer sur le lien pour vous inscrire à l'endroit de votre choix ou vous inscrire par téléphone à la Fondation Émergence, en composant le 438 384-1058.

Nous vous invitons à participer à cette activité et à en parler à votre clientèle ainsi qu'à vos proches.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
du Bas-Saint-Laurent

Québec



## Recrutement de bénévoles pour le CISSS

Le Service de bénévolat du CISSS du Bas-Saint-Laurent recherche des bénévoles pour accompagner les résidents et usagers dans différentes activités offertes dans nos installations, incluant les maisons des aînés et alternatives, les CHSLD, les points de service de vaccination et les centres hospitaliers.

Les bénévoles offrent une présence amicale et réconfortante pour la clientèle et permettent aux intervenants et aux familles d'offrir un plus grand nombre d'activités de loisir et de détente.

Être bénévole,  
ça donne  
des  
**ailes!**



Si vous connaissez des personnes intéressées faire partie de notre équipe de bénévoles ou si vous souhaitez en savoir davantage, il suffit de remplir le formulaire en ligne au [cisss-bsl.gouv.qc.ca/benevole](http://cisss-bsl.gouv.qc.ca/benevole) ou de communiquer avec Gina Marmen au 1 833 734-0136.

Merci de votre collaboration habituelle.

## Inscrivez-vous au Défi sans auto solo 18 au 24 septembre 2023

Pour une deuxième année consécutive, le Service de développement durable a inscrit le CISSS du Bas-Saint-Laurent comme organisation participant au [Défi sans auto solo](#).

### Le Défi sans auto solo, c'est quoi?

Il s'agit d'une compétition amicale entre les entreprises et les institutions québécoises afin d'encourager les gens à se rendre sur leur lieu de travail ou d'études, notamment, en utilisant un ou plusieurs modes de transport durable.

Que ce soit pour le transport actif (vélo, marche, course), le transport collectif, le covoiturage ou même le télétravail, c'est l'occasion, pour les personnes participantes, de découvrir la mobilité durable ou de devenir ambassadrices de leur mode de transport auprès de leurs collègues.

### Comment s'inscrire?

Les [quelques étapes d'inscription](#) au défi sont détaillées sur le Web au [defisansauto.com](http://defisansauto.com).

Pour respecter les règles de sécurité informationnelle, veuillez utiliser une adresse courriel personnelle (et non celle du CISSS) pour vous inscrire. Il suffira d'ajouter le code de notre organisation pour que votre participation soit associée au CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Code d'organisation du CISSS du Bas-Saint-Laurent : CEN2130

### Accumuler des points

En vous inscrivant au Défi, vous pourrez accumuler des points permettant d'acheter des bons de participation pour courir la chance de gagner plusieurs prix directement en boutique. Il est important de vous inscrire avant le 18 septembre pour accumuler des points et réussir le défi.

Consulter le [Guide de participation au Défi sans auto solo 2023](#).

Afin de suivre l'évolution du programme d'accès à l'égalité en emploi, le CISSS souhaite mettre à jour le dossier des employés et gestionnaires. Ainsi, la DRHCAJ **vous invite à vous auto-identifier**.

Pour ce faire, rendez-vous sur l'intranet et retrouvez le formulaire sous Directions administratives > DRHCAJ > Dotation et recrutement > [Accès égalité emploi](#).

Remplir ce formulaire est **confidentiel, rapide et volontaire**.

